

DECLARATION DE PERFORMANCE DE SIGNAUX FIXES DE SIGNALISATION ROUTIERE VERTICALE.

Etablie conformément au chapitre II du Règlement des Produits de Construction (n° 305-2011 du 09 mars 2011).

Numéro de référence de la déclaration de performance (DoP) : 1826-CPR-16-04-03-PAN14

Produit Type : Signal fixe de signalisation routière verticale

Numéro de type, série ou lot : Gamme NEO , NEO Verso, NEO DECO, ALPHA et SR

Usage prévu : Orienter et guider les usagers de la route sur les réseaux publics et privés

Nom et adresse du fabricant :

Signaux Girod
881 route des fontaines,
BP 30004 Bellefontaine,
39401 Morez Cedex, FRANCE

Système d'évaluation et de vérification des performances : Système 1

Norme de référence : EN 12899-1, EN 12899-4 et EN 12899-5 de juin 2007

L'ASCQUER, organisme notifié dont le numéro d'identification est NB 1826, a réalisé selon le système 1 :

- La détermination du produit type sur la base d'essais de type,
- Une inspection initiale de l'établissement de fabrication et de contrôle de production en usine,
- Une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de production en usine.

L'ASCQUER a délivré le certificat de contrôle des performances portant le numéro : 1826-CPR-16-04-03-PAN14

Performances déclarées :

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES	SPECIFICATIONS TECHNIQUES HARMONISEES
Résistance aux charges horizontales		EN 12899-1 : 2007-06
Fixations	Satisfaisant	-
Action du vent	WL9 (police) WL5 (directionnel) WL 3 (SR)	-
Flexion	TDB3 (police) TDB6 (directionnel et SR)	-
Charge de déneigement	Dsl 2 (police) Dsl 0 (directionnel et SR)	-
Charges ponctuelles	PL2	-
Coefficient partiel de sécurité	PAF2	-
Caractéristiques de visibilité		EN 12899-1 : 2007-06
Coordonnées chromatiques diurnes et facteur de luminance	CR1 et NR1 (microbille) Table 4 CUAP (microprisme)	-
Coefficient de rétro réflexion	RA1 (microbille) Table 7 CUAP - R2 (microprisme)	-
Résistance au vieillissement climatique	Satisfaisant	EN 12899-1 : 2007-06
Résistance à la corrosion	SP2	EN 12899-1 : 2007-06

Les performances du signal fixe de signalisation routière verticale du type (série ou lot) sont conformes aux performances déclarées.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité de l'entreprise Signaux Girod.

Nom et qualité de la personne habilitée à signer la présente déclaration :

Monsieur : **Claude GIROD, Président Directeur Général.**

Date : 22/06/2017

Signature :

